

Pour l'avenir de Bréhat



Notre programme

Notre programme

Nous sommes une équipe de **11 personnes dont 8 sont des actifs qui vivent et travaillent sur l'île.**

Depuis plusieurs mois nous nous sommes réunis pour réfléchir collectivement aux problématiques de notre commune et nous avons dégagé une vision de son avenir :

1. Aujourd'hui notre île perd tous les ans, selon l'institut national de statistiques et des études économiques (INSEE), 1,8% de sa population permanente. Dans ce domaine, l'année 2018 a été particulièrement négative compte tenu du nombre de décès enregistrés.

Il est impératif de renverser la tendance et de permettre à la population permanente de se stabiliser en nombre voire de progresser à nouveau.

Il faut pour cela une politique ferme et active en matière de logement et favorable à une économie moins saisonnière pour attirer et soutenir les entreprises qui travaillent à l'année. Il faut aussi assurer à l'agriculture un avenir et développer les nouvelles formes de travail en respectant l'équilibre de notre site.

2. Notre île est le premier site, au début du 20^{ème} siècle, à être protégé en matière de paysage et d'environnement. De ce fait, nous devons être exemplaires en portant une attention toute particulière à sa fragilité et à sa protection tout en étant attentifs au dérèglement climatiques.

3. Notre île doit redevenir un lieu d'art et de culture

Pour mettre en œuvre cette vision d'avenir, nous avons défini un programme en 5 thèmes :

- **Une île protégée**
- **Une île dynamique**
- **Une île solidaire**
- **Une île démocratique**
- **Une île d'art de de culture**

Pour chaque thème, nous avons choisis des actions qui seront mises en œuvre plus ou moins rapidement en fonction des enjeux et des difficultés.

Ces différentes actions, **qui n'impliqueront aucune augmentation d'impôt mais une nouvelle allocation des moyens financiers**, sont décrites dans les prochaines pages organisées selon les thèmes ci-dessus.

Pour terminer ce document, nous décrivons de façon assez détaillée les 100 premiers jours de notre mandat. Comme vous le constaterez, le travail ne manque pas et nous aurons besoin de chacun d'entre vous.

Nous nous engageons à mettre ce programme en œuvre dans la communication, le dialogue et la participation sans aucune augmentation d'impôts. Nous vous solliciterons, si vous êtes intéressé.e (et) ou compétent.e, et vous tiendrons informé.e, tout au long du mandat, de l'avancement des travaux par des réunions semestrielles.

Nous contacter : pourlavenirdebrehat@gmail.com



Henri Simon



Gabrielle Cojean Prigent



Stephan Morlevat



Charlotte Pilon



François Yves Le Thomas



Jean Philippe Outin



Emmanuelle Burton



Olivier Carré



Dominique Sicher



Marion Regler



Daniel Joniot

POUR UNE ÎLE PROTÉGÉE

PROTÉGER NOS SITES NATURELS

- ❖ Mise en place d'une veille écologique, climatique et environnementale avec la création d'une maison de la nature.
- ❖ Identifier les zones fragiles et repérer ces zones par des cordages comme le fait le conservatoire du littoral et interdire leur accès.
- ❖ Faire du débroussaillage pour supprimer les espèces invasives.
- ❖ Prévoir des panneaux expliquant la fragilité des sites et pourquoi il faut les protéger.
- ❖ Identifier les chemins à réhabiliter et faire les travaux nécessaires. Interdire les chemins aux vélos.
- ❖ Recruter pour la saison estivale des personnes assermentées pour faire de la prévention de façon pédagogique et éventuellement verbaliser les contrevenants.
- ❖ Organiser régulièrement une fête de l'environnement avec des conférences et animations.
- ❖ Financer tous les ans une ou plusieurs campagnes de nettoyage complet de l'île.
- ❖ Développer un réseau de toilettes publiques pendant la saison.



ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- ❖ Tous les bâtiments dont la mairie est propriétaire seront transformés en bâtiments à faible consommation d'énergie.
- ❖ Mettre en place des aides, en fonction des revenus, pour encourager les résidents permanents à faire des travaux visant à réduire la consommation d'énergie.
- ❖ Favoriser l'utilisation de véhicules électriques pour les professionnels.

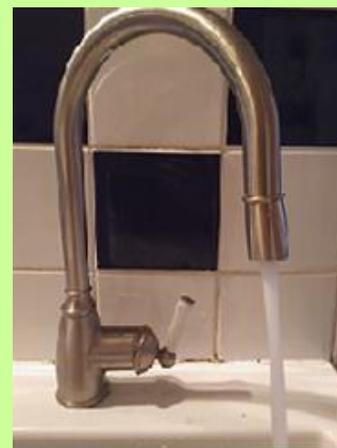
GESTION DES DÉCHETS

- ❖ Développer une politique globale en revoyant le projet actuel pour la gestion des déchets. Améliorer le tri sélectif en développant les poubelles jaunes et en organisant la collecte à domicile des emballages recyclables, des papiers et cartons.
- ❖ Faire une vaste campagne auprès des résidents permanents et secondaires pour favoriser le compostage et à terme arriver au zéro biodéchet.
- ❖ Mettre en place des composteurs collectifs gérés par la commune pour les habitants qui n'ont pas la place d'en mettre un dans leur jardin.
- ❖ Mettre en place un système de récupération et de gestion des déchets verts.
- ❖ Informer les touristes à la journée pour les convaincre de rapporter leurs déchets sur le continent : Objectif « Zéro déchet ».



EAU ET ASSAINISSEMENT

- ❖ L'objectif est la baisse immédiate du prix de l'eau et de l'assainissement par la baisse de la part fixe et variable communale.
- ❖ Sortir des délégations de service public (DSP) de la distribution de l'eau et de l'assainissement dès que possible et envisager un autre mode de gestion.
- ❖ Sensibiliser les usagers à économiser la ressource en eau.



ASSURER LA SÉCURITÉ ET L'ORDRE PUBLIC

- ❖ Revoir toute la réglementation en matière de circulation sur l'île, après concertation avec les habitants et les professionnels, pour la rendre incontestable juridiquement et assurer l'absence de véhicule individuel motorisé sur l'île.
- ❖ Assurer la sécurité et l'ordre public au sein du bourg pendant la saison estivale.
- ❖ Assurer la sécurité, l'ordre public et la tranquillité des habitants pendant la période estivale en donnant les moyens nécessaires.

GÉRER LE TOURISME À LA JOURNÉE

- ❖ Privilégier un tourisme de qualité en adoptant des gestes d'éco-citoyenneté.
- ❖ Accueillir les touristes avec des parcours fléchés, bien indiqués et de différentes durées.



POUR UNE ÎLE DYNAMIQUE



L'ancienne gendarmerie qui doit être remplacée par des logements à louer

DÉVELOPPER LE LOGEMENT Notre priorité

**La démographie des résidents permanents de l'île
baisse tous les ans, selon l'INSEE, de 1,8%**

Or le logement, pour les personnes souhaitant rester sur l'île pour y vivre et y travailler ou celles souhaitant s'y installer, est un problème crucial.

Nous développerons une politique extrêmement volontariste dans ce domaine :

1. Création d'une société d'économie mixte locale (SEML) qui restera sous le contrôle de la mairie. Cette structure permettra de mobiliser des fonds privés, devra être rentable et gèrera le parc immobilier de la commune

Elle sera chargée de la construction et de la réhabilitation des habitations, en favorisant les entreprises du bâtiment de l'île, pour créer des logements accessibles à la location pour les personnes travaillant et ou vivant sur l'île à l'année.

Élaboration d'un contrat de location qui privilégie les résidents permanents. Une clause obligera à vivre sur l'île à titre permanent pendant toute la durée du bail.

2. Préemption de toute habitation vendue pouvant être intéressante pour une famille de résidents principaux. L'objectif est d'acheter la maison, éventuellement de la réhabiliter, pour la louer à une famille s'installant ou voulant rester sur l'île.
3. Mise en place d'une commission d'attribution des logements à louer. Cette commission sera constituée d'élus et de personnes qualifiées. Le conseil municipal votera un règlement d'attribution des logements loués.

FAVORISER L'AGRICULTURE

- ❖ Acter la création du comité agricole par délibération du conseil municipal.
- ❖ Participer activement au comité agricole et au réseau inter îles et au réseau agricole des îles atlantiques (RAIA) pour soutenir les agriculteurs.
- ❖ En collaboration avec le comité agricole développer les outils de mise à disposition des terres.
- ❖ Impliquer les résidents secondaires pour la valorisation des terres agricoles.
- ❖ Participer à la création d'une société coopérative d'investissement collectif pour l'acquisition et de gestion de terres.
- ❖ Encourager le développement d'une filière algue pour valoriser l'estran.



LE PORT DE COMMERCE

- ❖ Choisir le site le plus adapté pour la livraison des marchandises et l'évacuation des déchets.
- ❖ Pour cela faire une étude de faisabilité environnementale, juridique, technique, de sécurité et financière sur les quatre sites : Port Clos, la grève de l'église, Goareva et la Corderie.
- ❖ L'étude sera réalisée en associant des professionnels et des marins de l'île.
- ❖ Choisir le site en fonction des résultats de cette étude après débat public.
- ❖ Mettre en œuvre, avec détermination, les procédures pour sa création en relation avec le Conseil Régional et l'Etat.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

- ❖ Retirer le PLU adopté le 14 décembre 2019.
- ❖ Définir une stratégie pour la création de logements à louer pour les résidents permanents sans bétonner l'île.
- ❖ Favoriser le développement des entreprises de la commune.
- ❖ Modifier le règlement et le zonage de l'île nord et sud pour conforter l'agriculture en place et permettre l'installation de nouveaux agriculteurs.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

Favoriser la création d'une association regroupant le maximum de commerçants et d'entreprises de l'île.

FAVORISER L'ARTISANAT

- ❖ Création de locaux communaux loués aux artisans ou aux télétravailleurs.
- ❖ Système de subvention d'installation.

POUR UNE ÎLE SOLIDAIRE

FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE DES ANCIENS

- ❖ Professionnaliser la distribution de repas.
- ❖ Assurer un service d'aides ménagères organisé par la commune.



AMÉLIORER LE TRANSPORT SANITAIRE

- ❖ Mettre en place un système de permanence assuré par des agents ou des élus qui feront le transport de toute personne qui le demande en correspondance aux horaires des vedettes 7 jours sur 7
- ❖ Assurer la formation et l'agrément de plusieurs agents et élus pour permettre un transport agréé par la sécurité sociale.
- ❖ Passer une convention avec l'EPHAD sur ce sujet.

LE HANDICAP

Assurer l'accès des handicapés et des personnes à mobilité réduite à tous les espaces publics.

APPLIQUER ET DÉVELOPPER LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

- ❖ Consolider les acquis apportés par la télémédecine.
- ❖ Promouvoir le développement de la télémédecine en faveur de l'ensemble de la population insulaire, surtout des plus fragiles et de nos anciens.
- ❖ Développer la prévention sous toutes ses formes.
- ❖ Poursuivre la démarche du contrat jusqu'à son terme et l'appliquer dans toutes ses composantes.



NOS ENFANTS

- ❖ Envisager une crèche communale en relation avec les parents et la personne qui fait l'accueil aujourd'hui.
- ❖ Améliorer l'environnement physique de l'école : rénovation, accessibilité, équipements informatiques, jeux pour les enfants.
- ❖ Tester une nouvelle forme de cantine 100% bio qui utilise des produits bréhatins.
- ❖ Mobiliser l'école sur des thématiques comme l'environnement auquel les enfants sont très sensibles.
- ❖ Faire participer l'école aux moments mémoriels comme le 11 novembre et le 8 mai.

ACCOMPAGNER NOS JEUNES

- ❖ Mettre en place un référent pour les jeunes qui soit un élu ou une personne intéressée par la question. Ce référent accompagnera le jeune qui souhaite rester sur l'île à trouver un logement, un travail, une formation....
- ❖ Prévoir des aides logistiques et financières pour les accompagner dans leur projet.

FAVORISER LES RELATIONS ENTRE RESIDENTS PERMANENTS ET SECONDAIRES

- ❖ Organiser tous les ans une petite cérémonie pour accueillir les nouveaux arrivants permanents ou résidents secondaires.
- ❖ Organiser des événements favorisant la mixité des populations.
- ❖ Organiser une réunion annuelle sur les problématiques propres aux résidents secondaires.



REDYNAMISER LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

- ❖ Redonner toute sa place au CCAS dans la dynamique sociale.
- ❖ Associer les acteurs de la vie associative.

POUR UNE ÎLE DÉMOCRATIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL UN LIEU DE DEBAT

- ❖ Faire du conseil un lieu de débat et d'ouverture à l'opposition.
- ❖ Prévoir un calendrier annuel des séances.
- ❖ Rédiger un règlement intérieur du conseil.
- ❖ Organiser annuellement un débat d'orientation budgétaire.

UNE MUNICIPALITE VISIBLE ET PERMANENTE

- ❖ Un système de permanence des élus sera mis en place.
- ❖ Organiser la municipalité de façon visible pour les habitants.

DES DECISIONS TRANSPARENTES EN MATIERE D'URBANISME

Mettre en place un panneau à l'extérieur de la mairie pour l'affichage des demandes et décisions en matière d'urbanisme.



DES ELUS QUI COMMUNIQUENT ET DIALOGUENT.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- ❖ Créer un conseil municipal de jeunes géré par un élu.
- ❖ Doter ce conseil d'un budget.

REDONNER LA PAROLE AUX HABITANTS

ASSURER LA PARTICIPATION DE TOUS

- ❖ Créer des commissions sur des thèmes précis, présidées par un élu et ouvertes aux élus, aux personnes compétentes et aux habitants intéressés.
- ❖ Organiser une réunion publique par semestre pour présenter les projets et rendre compte de l'activité municipale.



UN JOURNAL MUNICIPAL OUVERT

- ❖ A l'opposition.
- ❖ Aux habitants.
- ❖ Aux associations.
- ❖ Aux entreprises.
- ❖ Qui traite de dossiers de fond
- ❖ Qui annonce le programme culturel.
- ❖ Qui fait une place importante aux artistes de toute nature.

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE

- ❖ Avoir un site internet attractif, à jour, diffusant l'information en temps réel.
- ❖ Créer un compte Facebook.

POUR UNE ÎLE D'ART ET DE CULTURE

L'OFFICE DU TOURISME

- ❖ Déplacer l'office du tourisme dans un endroit plus adapté à sa fonction.
- ❖ Améliorer l'accueil des touristes au sein de l'office.



DÉVELOPPER

UNE POLITIQUE CULTURELLE ANNUELLE

- ❖ Prévoir un programme culturel à l'année avec du théâtre, du cinéma, de la musique, des conférences, en partenariat avec les associations existantes.
- ❖ Associer les verreries et l'Eglise de Bréhat
- ❖ Le programme sera annoncé dans le bulletin municipal.

DÉVELOPPER LE TOURISME PATRIMONIAL

- ❖ Favoriser le mécénat privé pour protéger le patrimoine.
- ❖ Contractualiser les relations avec les associations investies dans le patrimoine (l'association du moulin du Birlot, le futur musée, etc.)
- ❖ Mettre en place un parcours touristique dédié au patrimoine bréhatin.

RÉAMENAGER LA SALLE DES FÊTES

- ❖ Équiper la salle des fêtes d'une cuisine fonctionnelle et des locaux de stockage.
- ❖ Revoir le règlement d'utilisation de la salle.



CRÉATION D'UNE BIENNALE BRÉHATINE

- ❖ Créer un festival bréhatin dont le thème reste à choisir.
- ❖ Il sera organisé tous les deux ans.
- ❖ Plusieurs arts seront sollicités : la musique, la peinture, la sculpture, l'horticulture, l'art culinaire...

CRÉATION D'UN MUSÉE BRÉHATIN

- ❖ La mairie serait membre d'une association ayant pour but la création, la définition d'une politique muséale et la gestion d'un tel musée.
- ❖ Mobiliser des fonds par le mécénat.
- ❖ Solliciter les habitants pour constituer une collection composée de documents, de livres, photos, habits, vaisselle, meubles...
- ❖ Editer un carnet de visite de Bréhat regroupant, entre autre, l'histoire, la botanique, la géologie, la faune...



ORGANISER DES COMPÉTITIONS SPORTIVES

- ❖ Mettre en place des compétitions de sports individuels ou collectifs surtout au profit des jeunes.
- ❖ Organiser une compétition annuelle emblématique tous les mois d'octobre.



UNE MAISON DE LA CULTURE

- ❖ Transformer la maison des associations en véritable maison de la culture ou trouver un autre endroit.
- ❖ Lieu de rencontre, de débat, de discussion.
- ❖ Lieu pour assurer du périscolaire.
- ❖ Lieu équipé pour toutes les activités des associations.
- ❖ Lieu qui permettra d'accéder à une bibliothèque, une médiathèque, à des ordinateurs en libre-service.

LES CENT PREMIERS JOURS DE NOTRE MANDAT

Vous avez pris connaissance de nos engagements. Nous nous y tiendrons et nous en rendrons compte dans une réunion publique au moins une fois par semestre.

Il nous paraissait important de vous décrire de façon assez détaillée comment nous allons organiser notre mandat pendant les cent premiers jours. Nous souhaitons par-là vous démontrer que nous sommes prêts à exercer ce mandat si vous décidez de nous le confier.

Nous précisons le contenu des différents conseils municipaux qui auront lieu pendant ces trois mois et donnons des indications sur ce qui se passera par ailleurs.

Nous partons du premier conseil municipal au mois de mars après les élections.

MARS

❖ Conseil municipal

- Désignation du maire et des adjoints.
- Définition des réunions obligatoires pour le conseil municipal pour le deuxième, le troisième et le quatrième trimestre 2020.
- Adoption du système de permanence des élus.
- Adoption du principe de la professionnalisation de la distribution des repas 7/7 jours.

AVRIL

- ❖ Etat des lieux de l'organisation de la mairie.
- ❖ Rendez-vous avec les services de la préfecture pour faire le point sur les dossiers communaux en cours.
- ❖ Mise en œuvre du système de transport sanitaire 7/7 jours couplés aux horaires des vedettes.
- ❖ Conseil municipal
 - Adoption des comptes administratifs 2019 et des budgets 2020.
 - Baisse significative du prix de l'eau et de l'assainissement sans augmentation des impôts.
 - Retrait du PLU adopté le 14 décembre 2019 pour reprendre la concertation.
 - Définition des commissions municipales et désignation des élus. Ces commissions sont composées uniquement d'élus et présidées par le maire ou son délégué.
 - Commission des finances
 - Commission de rédaction du bulletin municipal
 - Commission d'urbanisme
 - Définition des commissions mixtes. Ces commissions, d'une dizaine de personnes maximum, sont composées d'élus, de personnes compétentes et d'habitants. Elles disposeront d'un objectif, d'une feuille de route précise et d'un délai pour faire ses propositions.

AVRIL (suite)

❖ Conseil municipal (suite)

- Commission PLU
 - Commission du logement et préparation de la société d'économie mixte locale
 - Commission gestion des déchets
 - Commission environnement
 - Commission art et culture
- Mission est donnée à l'office du tourisme pour trouver un autre site d'installation du lieu d'accueil du public.
 - Adoption du principe de l'appel d'offre pour l'étude de la création d'un port de commerce (étude environnementale, juridique, technique, de sécurité et financière des 4 sites).
 - Recrutement d'un vacataire à mi-temps pour une durée de 4 mois pour la mise à jour du site et la création du compte Facebook.
- ❖ Mise en place du conseil municipal des jeunes.
 - ❖ Mise en place de la professionnalisation du portage de repas pour nos anciens.

MAI

❖ Conseil municipal

- Décision de création de la société d'économie mixte locale.
 - Décision concernant le changement de localisation du site d'accueil du public de l'office du tourisme et adoption du principe des appels d'offres nécessaires.
 - Création du comité agricole avec la participation de la commune.
- ❖ Publication de l'appel d'offre pour l'étude pour le port de commerce.
 - ❖ Concertations pour le Plan Local d'Urbanisme : les agriculteurs, les artisans, les habitants, les commerçants...
 - ❖ Concertation et rédaction des nouveaux arrêtés de circulation sur Bréhat, une publication au plus tard le 19 mai 2020 pour tester le système pendant le week-end de l'Ascension.

JUIN

- ❖ Poursuite de la concertation pour le PLU.
- ❖ Réunions des différentes commissions.
- ❖ Attention particulière à la Délégation de Service Public concernant les vedettes de Bréhat.
- ❖ Parution du nouveau bulletin municipal.
- ❖ Fin juin, première réunion semestrielle de présentation des projets municipaux et compte rendu de ce qui a été fait.

**Nous, ancien(ne)s élu(e)s au conseil municipal,
soutenons la liste
POUR L'AVENIR DE BREHAT**

MANDAT 2001-2008



Jean-Michel Bocher
2001-2008



Corinne Kerjolis ep.
Labusquière
2001-2005



André Le Bousse
2001-2005



René Boué
2005-2008

MANDAT 2008-2014



Jean-Pierre Bocher
1^{er} Adjoint 2008-2013



Michèle Le Cor
2008-2013



Alain Louail
2008-2013

MANDAT 2014-2020



Danouchka Prigent
2014-2020